

## AVIS PUBLIC

### ENTRÉE EN VIGUEUR

#### RÈGLEMENTS 1653-12-2020, 1751-02-2020, 1775-00-2020 ET 1777-00-2020

---

AVIS est donné que lors de la séance tenue le 24 août 2020, le conseil a adopté les règlements suivants :

- *Règlement 1653-12-2020 modifiant le Règlement 1653-00-2011 concernant la circulation et le stationnement*
- *Règlement 1751-02-2020 modifiant le règlement 1751-00-2018 concernant les règles de contrôle et de suivi budgétaires et la délégation de certains pouvoirs du conseil municipal*
- *Règlement général 1775-00-2020*
- *Règlement 1777-00-2020 relatif à la gestion contractuelle*

Ces règlements entrent en vigueur selon la loi et peuvent être consultés sur le site internet de la Ville de Beloeil, <https://beloeil.ca/servir/affaires-juridiques/reglements-municipaux/>. Une copie peut également être obtenue en faisant la demande auprès de la Direction des affaires juridiques par téléphone au 450 467-2835, poste 2809 pendant les heures normales d'ouverture ou par courriel au [greffe@beloeil.ca](mailto:greffe@beloeil.ca).

Donné à Beloeil, ce 26 août 2020.

MARILYNE TREMBLAY, avocate  
Greffière

